

Note

« Aperçu de la végétation du Bas Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine »

Miroslav M. Grandtner

Cahiers de géographie du Québec, vol. 16, n° 37, 1972, p. 116-121.

Pour citer cette note, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/021024ar>

DOI: 10.7202/021024ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

APERÇU DE LA VÉGÉTATION DU BAS SAINT-LAURENT, DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Introduction

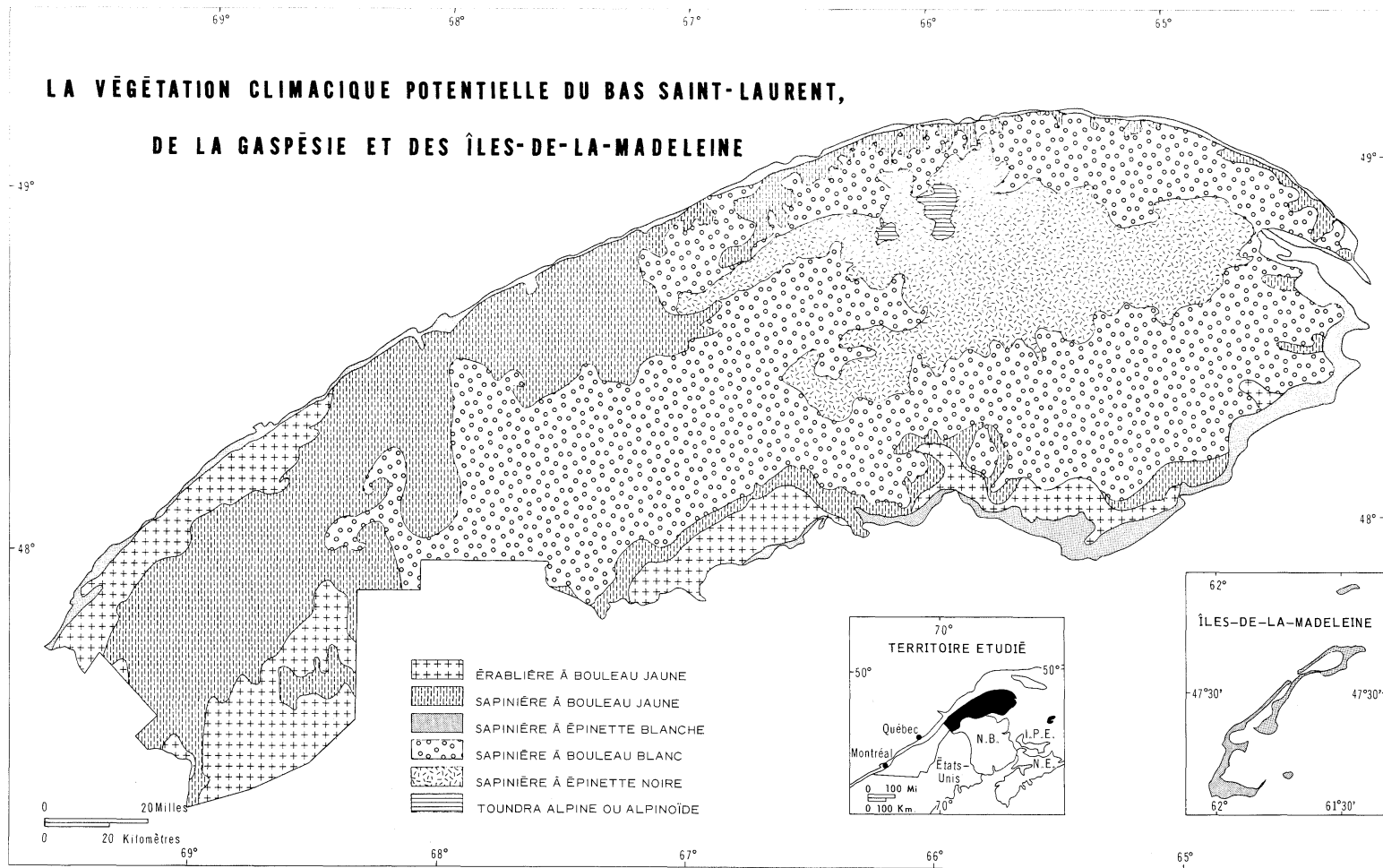
Ce bref aperçu est basé sur les résultats des travaux que nous avons réalisés dans le cadre du Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ) et de ceux, effectués plus récemment, à la demande de la Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, dans le Parc national de Forillon. La description de la végétation s'appuie sur les travaux suivants : 1) dans le Bas Saint-Laurent : Blouin et Grandtner (1971) et Gauthier et Grandtner (en préparation) ; 2) en Gaspésie : Grandtner (1966a, 1972) ; 3) Aux Îles-de-la-Madeleine : Grandtner (1966b, c, d, e, 1967).

L'ensemble du territoire couvre environ 30 000 km², divisés entre 9 comtés électoraux : Rivière-du-Loup, Témiscouata, Rimouski, Matapédia, Bonaventure, Matane, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et Îles-de-la-Madeleine. Les 3 premiers forment le Bas Saint-Laurent, les 5 suivants la Gaspésie et le dernier les Îles-de-la-Madeleine. Le tout est compris entre 47° 30' et 49° 30' de latitude N et entre 61° 45' et 69° 45' de longitude O (figure 1).

Au point de vue géologique, le territoire étudié appartient aux chaînes appalachiennes, d'âge primaire, formées de calcaires, schistes, grès, quartzites, conglomérats et diverses roches éruptives. Plissé en alignements successifs, l'ensemble fut soumis à l'érosion et à des aplanissements répétés avec, comme résultat, selon Blanchard (1950), la formation de deux plate-formes : la plate-forme appalachienne d'une altitude moyenne de 500 m et la haute plate-forme des Shickshocks atteignant 1 200 m d'altitude. Le tout, à l'exception des Îles-de-la-Madeleine et de certains sommets de la Gaspésie, fut recouvert par des dépôts glaciaires de nature diverse.

Quant au climat, il est partout assez humide et froid. La précipitation annuelle moyenne est comprise entre 800 et 1 200 mm et la température moyenne annuelle inférieure à 4°C. La durée d'enneigement atteint son maximum au sommet des Shickshocks, avec plus de 8 mois de neige au sol. L'influence maritime se fait sentir surtout le long de la côte et aux Îles-de-la-Madeleine.

La majorité des sols sont podzolisés. Ce phénomène s'accroît du sud-ouest au nord-est et de bas en haut en altitude. Au sommet des Shickshocks existent même des sols polygonaux, plus ou moins actifs.



NOTES

Figure 1

C'est dans ce cadre qu'a pris place la végétation (figure 1). Elle appartient, aujourd'hui, à 6 domaines climatiques caractérisés par l'érablière à bouleau, la sapinière à bouleau jaune, la sapinière à épinette blanche, la sapinière à bouleau blanc, la sapinière à épinette noire et la toundra alpine.

Domaine de l'érablière à bouleau jaune

Ce domaine correspond au climat le plus chaud et le moins humide. Il occupe l'extrémité sud-ouest du territoire. L'érablière y occupe des tills moyennement drainés. Les séries édaphiques vont de la pessière à sphaignes sur tourbe pauvre à la pessière à kalmia des crêtes rocheuses en passant par la « cèdrière » et la sapinière humide des sols organiques moyennement riches et par la sapinière à érable rouge limitée aux épandages de sable et de gravier fluvio-glaciaires. Certaines crêtes sont colonisées par la sapinière à épinette blanche alors que les alluvions riches portent la végétation de l'ormie à frêne.

Les groupements terminaux sont composés d'érable à sucre, de bouleau jaune, de sapin baumier, d'épinette blanche, de « cèdre » (thuya de l'est), d'épinette rouge, d'épinette noire, d'orme d'Amérique, de frêne noir et, dans une moindre mesure, de pin blanc, de pin rouge, de chêne rouge, d'ostryer et de hêtre à grandes feuilles, ce dernier presque exclusivement limité à la partie sud-ouest du domaine.

Les groupements pionniers et de transition contiennent: peuplier faux-tremble, peuplier baumier, érable rouge, bouleau blanc, pin gris, mélèze laricin et, occasionnellement, le peuplier à grandes dents.

Actuellement l'extrémité sud-ouest du domaine est couverte de peuplier faux-tremble et la majeure partie des terres occupées jadis par l'érablière, la sapinière humide, la sapinière à érable rouge et l'ormie à frêne, sont cultivées.

C'est le seul domaine agro-forestier. Les cultures y réussissent relativement bien et méritent d'être maintenues, les terres abandonnées sont peu nombreuses et facilement récupérables et la forêt, traitée par des coupes appropriées, pourrait être facilement transformée en érablière productrice de sirop. Enfin, certaines grandes tourbières, fréquentes le long du littoral, contiennent de la tourbe de sphaignes exploitable.

Domaine de la sapinière à bouleau jaune

Il se situe plus au nord et à l'est et plus haut en altitude que le domaine précédent, faisant le tour presque complet de la Gaspésie. Le climat y est plus froid et plus humide, le sol dans l'ensemble plus rocailleux et plus acide, moins apte pour l'agriculture.

C'est le domaine de la forêt mixte. La sapinière à bouleau jaune, qui représente le groupement d'aboutissement de la série climacique est com-

posée de sapin baumier, de bouleau jaune, d'épinette rouge, d'épinette blanche et de « cèdre ». Les séries contrôlées par le sol sont les mêmes, mais la proportion de l'ormeaie à frêne tend à diminuer, celle des forêts d'épinette noire à kalmia et d'épinette rouge, à augmenter. L'érablière à bouleau jaune s'y maintient à la faveur des conditions microclimatiques et édaphiques favorables telles les colluvions calcaires abritées et les alluvions bien drainées.

Parmi les essences secondaires on note le peuplier faux-tremble, le bouleau blanc, l'érable rouge, le peuplier baumier et surtout l'érable à épis qui semble y trouver l'optimum de son développement.

La proportion des terres cultivées est plus faible, la majorité des terres défrichées ayant été abandonnées. Il s'agit d'un domaine sylvo-pastoral. Les pâturages, une fois améliorés, seraient exploitables. Les terres abandonnées devraient retourner à la forêt qui présente un bon potentiel et qui devrait être aménagée pour la production du bois de sciage et de déroulage.

Domaine de la sapinière à épinette blanche

Localisé sur le pourtour, à l'extrémité est de la péninsule et aux Îles-de-la-Madeleine, ce domaine couvre une superficie relativement faible. Il correspond à un climat tempéré froid à forte influence maritime.

La sapinière à épinette blanche est dominée par le sapin baumier et, aux Îles-de-la-Madeleine, par sa variété à bractées exsertes auxquels s'associe l'épinette blanche et les arbustes dont l'aulne vert et la viorne cassinoïde. Il s'agit d'une forêt commerciale sauf en bordure des massifs où elle devient rabougrie. Les séries édaphiques sont: la pessière à kalmia, la pessière à sphaignes et, sur le sol salé ou sablonneux du littoral, la végétation maritime. Cette dernière est particulièrement bien développée aux Îles-de-la-Madeleine où elle couvre près de 40% de la superficie totale de l'Archipel.

C'est encore un domaine sylvo-pastoral. Il a, de plus, une vocation touristique indéniable.

Domaine de la sapinière à bouleau blanc

C'est le plus vaste des domaines. Il couvre, à l'exception du centre de la Gaspésie et des régions occupées par les domaines précédents, tout le reste du territoire.

Il est caractérisé par la série climacique de la sapinière à bouleau blanc, composée de sapin baumier, de bouleau blanc, d'épinette blanche et de sorbier. Parmi les séries édaphiques, la pessière à kalmia prend plus d'importance en même temps qu'apparaît une nouvelle série : la sapinière sèche à thuya et à pin blanc. Les essences secondaires prédominantes sont : le bouleau blanc, le peuplier faux-tremble, le pin gris et, dans la Baie des Chaleurs, le mélèze et le peuplier baumier.

Les terres de culture sont ici presque inexistantes, les terres défrichées ont été quasi toutes abandonnées et devraient retourner à la forêt. Il s'agit d'un domaine forestier qui, bien aménagé, pourrait produire du bois de sciage et de pâte.

Domaine de la sapinière à épinette noire

Ce domaine succède au précédent à partir de 600-700 m d'altitude.

L'association climacique est encore dominée par le sapin baumier, mais l'épinette noire prend de plus en plus d'importance au point de former, sur des sols filtrants, de véritables pessières à calliargon. Parmi les groupements édaphiques, l'ormaise à frêne est complètement disparue alors que les pessières à sphaignes et à kalmia restent abondantes. Les feuillus de transition ont nettement diminué. Au contact de la toundra alpine, les arbres deviennent rabougris et présentent un fort défilement.

C'est un domaine strictement forestier, Son aménagement devrait viser la production du bois de pâte en courte révolution.

Domaine de la toundra alpine

Il occupe les sommets du Mont Jacques-Cartier, de la Montagne-de-la-Table et du Mont-Albert principalement. Il correspond au climat le plus froid et le plus humide du territoire.

Ce domaine est caractérisé par l'absence d'arbres et une flore arctique-alpine fortement spécialisée. Sa majeure partie est occupée par des groupements arbustifs composés de saules, de bouleaux et d'airelles ne dépassant pas un pied de hauteur et par des groupements herbacés dominés par *Carex bigelowii*. Une forte proportion de la flore appartient aux mousses et aux lichens recherchés par le caribou.

Très intéressante au point de vue écologique et botanique la végétation de la toundra alpine mérite d'être protégée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BLANCHARD, R., (1960). *Le Canada français, province de Québec. Étude géographique*. Paris, Fayard. 314 p.
- BLOUIN, J.-L. et M. M. GRANDTNER, (1971). *Étude écologique et cartographie de la végétation du comté de Rivière-du-Loup*. Gouv. Qué., Min. Terres & Forêts, Serv. Rech., Mém. no 6, 371 p.
- DANSEREAU, P., (1944). *Les érablières de la Gaspésie et les fluctuations du climat*. Contr. Inst. bot. Univ. Montréal, no 60.
- DANSEREAU, P., (1959). *Phytogeographia Laurentiana*. II. The Principal Plant Associations of the Saint Lawrence Valley. Contr. Inst. bot. Univ. Montréal, no 75.
- GAUTHIER, R. et M. M. GRANTNER (en préparation). *Les tourbières du Bas Saint-Laurent. Étude phytosociologique*. Fonds Rech. forest. Univ. Laval, Contr.
- GRANDTNER, M. M., (1966a). La végétation du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Notice sommaire et carte en couleurs (A14), au 1/500 000. (*In Atlas régional du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*). B. A. E. Q., Mont-Joli.

- GRANDTNER, M. M., (1966b). Premières observations phytopédologiques sur les prés salés des Îles-de-la-Madeleine. *Naturaliste can.*, 93: 361-366.
- GRANDTNER, M. M., (1966c). Observations sur la végétation des marais des Îles-de-la-Madeleine. *Naturaliste can.*, 93: 771-777.
- GRANDTNER, M. M., (1966d). La végétation des Îles-de-la-Madeleine. Notice sommaire et carte en couleurs (A15), au 1/50 000. (In *Atlas régional du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*). B.A.E.Q., Mont-Joli.
- GRANDTNER, M. M., (1966e). Quelques observations sur la végétation psammophile des Îles-de-la-Madeleine. *Collectanea Botanica*, 7 (1): 519-530.
- GRANDTNER, M. M., (1966f). *La végétation forestière du Québec méridional*. Québec, Presses Univ. Laval, 216 p.
- GRANDTNER, M. M., (1967). *Les ressources végétales des Îles-de-la-Madeleine*. Fonds Rech. forest. Univ. Laval, Bull. no 10, 53 p.
- GRANDTNER, M. M., (1972). *Description détaillée des groupements végétaux de la péninsule Penouil, Parc national Forillon, Québec*. Min. aff. ind. & nord can., Dir. parcs nat. & lieux hist., Rapport final, 174 p. (Non-publié).
- SCOGGAN, H. J., (1950). *The Flora of Bic and the Gaspé Peninsula*, Québec. Can. Dep. Res. & Dev., Dev. Ser. Br., Nat. Mus. Can., Bull. no 115, 399 p.

Miroslav M. GRANDTNER

*Département d'écologie et de pédologie
Faculté de foresterie et de géodésie
Université Laval, Québec.*